

## **PROCÈS-VERBAL**

Séance extraordinaire du conseil de la Ville de Macamic tenue le 14 décembre 2020, à 18 h 30, à la salle du 1<sup>er</sup> plancher au Centre Joachim-Tremblay, à laquelle étaient présents la mairesse, Lina Lafrenière, les conseillères et les conseillers suivants : Suzie Domingue, Manon Morin, Laurie Soulard, Ghislain Brunet et Mathieu Bellerive.

Étaient également présents, l'adjointe à la direction générale et secrétaire-trésorière adjointe, Joëlle Rancourt, le directeur des travaux publics, Mathieu Séguin et le directeur des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, Mathieu Guillemette.

Absence motivée : Patrick Morin

### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La mairesse Lina Lafrenière ouvre la séance à 18 heures 30.

### **2. CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Un avis de convocation a été signifié tel que requis par la Loi sur les cités et villes, article 323, à tous les membres du conseil de la Ville de Macamic.

2020-12-271

### **3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Suzie Domingue, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par la mairesse Lina Lafrenière.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation de l'avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Administration et réglementation
  - 4.1 Adoption des prévisions budgétaires 2021 de la Ville de Macamic;
  - 4.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023;
5. Période de questions des citoyens
6. Levée de la séance

En conséquence, les résolutions suivantes sont conformes à l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

### **4. ADMINISTRATION ET RÉGLEMENTATION**

2020-12-272

#### **4.1 ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 DE LA VILLE DE MACAMIC**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bellerive, appuyé par le conseiller Ghislain Brunet et résolu :

QUE : Les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2021 sont adoptées telles que présentées avec des revenus et des dépenses équilibrés au montant de 4 104 389 \$.

<u>REVENUS</u>	<u>2021</u>
Taxes	2 576 527 \$
Paiements tenant lieu de taxes	248 351
Autres revenus de sources locales	430 130
Transferts	779 858
Affectation du surplus accumulé non affecté	69 523
<b>Total des revenus</b>	<b>4 104 389 \$</b>
 <u>DÉPENSES</u>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	823 149 \$
Sécurité publique	360 072
Transport	768 404
Hygiène du milieu	742 775
Santé et bien-être	35 230
Aménagement, urbanisme et développement	295 166
Loisirs et culture	630 314
Frais de financement	178 034
Transfert aux activités d'investissement	48 436
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>3 881 580 \$</b>
 <u>Autres activités financières</u>	
Remboursement en capital	222 809
<b>Total des autres activités financières</b>	<b>222 809 \$</b>
 <b>Total des dépenses</b>	 <b>4 104 389 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0</b>

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

2020-12-273

**4.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2021, 2022 ET 2023**

---

Il est proposé par le conseiller Mathieu Bellerive, appuyé par la conseillère Laurie Soulard et résolu :

QUE : Le programme triennal d'immobilisations 2021, 2022 et 2023 est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des conseillères et des conseillers.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Aucune question.

2020-12-274

**6. LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Suzie Domingue et résolu à l'unanimité de lever la séance. Il est 18 h 40.

ADOPTÉ.

\_\_\_\_\_  
Lina Lafrenière  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Joëlle Rancour  
Adjointe à la direction générale et  
secrétaire-trésorière adjointe

Je, Lina Lafrenière, mairesse de la Ville de Macamic, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

\_\_\_\_\_  
Lina Lafrenière  
Mairesse